

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 11/04/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	10	10

L'an 2024, le 11 Avril à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/04/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/04/2024.

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
10	0	0

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : DESIEAUX Christelle, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 15/04/2024
Mise en ligne sur le site internet le 15/04/2024

Excusés ayant donné procuration : Mme GIRALDO Ludivine à Mme THIROT Sylvie

Excusé : M. COLIN Pascal

A été nommé secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D24_004 – Compte administratif 2023 - Budget de la commune

**Vu les articles L2121-14, L2121-31 et 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;**

Sous la présidence de Monsieur Yann DOUCET, Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget de la commune 2023 qui s'établit ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	1 085.66 €			419 544.79 €	0.00 €	418 459.13 €
Opération de l'exercice	125 747.01 €	21 547.36 €	521 417.56 €	620 496.75 €	647 164.57 €	642 044.11 €
TOTAUX	126 832.67 €	21 547.36 €	521 417.56 €	1 040 041.54 €	647 164.57 €	1 060 503.24 €
Résultat de clôture	105 285.31 €	0.00 €	0.00 €	518 623.98 €	0.00 €	413 338.67 €
Restes à réaliser	33 006.00 €	18 704.00 €			14 302.00 €	0.00 €
TOTAUX CUMULES	119 587.31 €	0.00 €	0.00 €	518 623.98 €	0.00 €	399 036.67 €

Conformément à l'instruction codificatrice M14, il convient de procéder à l'approbation du Compte Administratif.

Hors de la présence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **APPROUVE** le compte administratif du budget de la commune 2023 ;
- **ARRETE** les résultats tels qu'indiqués ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 12/04/2024
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie

